

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le

ID : 059-215906322-20230216-A16022023\_02-DE

S'LO

A.16022023.02

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS ELUS :  
29

L'An Deux Mille Vingt-trois, le seize du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
29

**Étaient présents (26)** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK Adjoint, Marc STIEVENARD, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armei BISIAUX, Émile LAURANT, Laurent STAQUET, Laurence SZYMONIAK, Dominique NICODEME, Fabienne BENOIT, Serge HARDY, Cathy TYLEK Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
26

**Étaient Excusés (2)** : Mathieu DECARPENTRY (procuration à Salvatore CASTIGLIONE), Bénédicte COTTEL (procuration à Hermeline BOUTELIER).

**Était Absent (1)** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Marc STIEVENARD.

Date d'envoi de la convocation : 09/02/2023.

**Objet : Dénomination de la nouvelle salle des sports et des équipements associés**

**Rapporteur : Salvatore Castiglione, Maire**

Selon l'article L2121-29 du CGCT : "Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune."

Le maire de la commune n'a en effet pas le pouvoir de dénommer discrétionnairement les salles communales, ni la possibilité de se voir déléguer par le conseil municipal cette compétence.

Monsieur le Maire rappelle que l'ancienne salle des sports Pierre DUROT sera démolie l'été prochain au profit d'un nouvel aménagement sportif composé de :

Une salle des sports

Un club house (à l'intérieur de la salle des sports)

Un city stade

Un parvis permettant l'accès à ces nouveaux équipements et une nouvelle rue reliant le parking à la rue Jean Jaurès.

Par ailleurs, un second Club house sera construit à proximité du Dojo Jean Delvoye et sera mutualisé par le club de football (JOWA) et les clubs d'arts martiaux.

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le A.1602202

ID : 059-215906322-20230216-A16022023\_02-DE

L'exécutif municipal propose de dénommer ces nouveaux équipements en mémoire à des personnalités et bénévoles du monde associatif local comme suit :

La nouvelle salle des sports : **Salle des sports Antoine BERTOUT**

Le club house (à l'intérieur de la salle des sports) : **Espace Didier POL**

Le futur city stade : **City-stade Alexandre DUTRIEUX**

Le parvis de la salle des sports et la nouvelle voirie permettant l'accès à ces nouveaux équipements : **Parking et rue Pierre DUROT**

Le futur Club House au profit de la JOWA et des clubs d'arts martiaux : **Espace Antonio RUNCO**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :**

- **APPROUVE les dénominations attribuées aux nouveaux équipements sportifs et à la nouvelle voirie communale telles qu'exposées ci-avant ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.

A Wallers Arenberg, le 16 février 2023

Le Maire,

Salvatore CASTIGLIONE

